

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ, au 1130, route de l'Église, à Sainte-Foy, à 17 h, le 22 janvier 2004.

Sont présents formant quorum:

- M. le maire Jean Garon, Ville de Lévis, vice-président du Comité exécutif
- M. le préfet Michel Giroux, MRC de la Jacques-Cartier,
- M. le préfet Henri Cloutier, MRC de la Côte-de-Beaupré, vice-président du Conseil
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Gilles Bolduc, Québec
- M. le conseiller Paul Gardon, Québec
- M. le conseiller Denis Giguère, Québec
- M. le conseiller Jacques Joli-Cœur, Québec
- M. le conseiller Claude Larose, Québec
- M. le conseiller Ralph Mercier, Québec
- M. le conseiller Pierre Brochu, Lévis
- M. le conseiller André Hamel, Lévis
- M. le conseiller Alain Lemaire, Lévis
- Mme la conseillère Danielle Roy-Marinelli, Lévis

Sont absents :

- M. le maire Jean-Paul L'Allier, Ville de Québec, président
- M. le conseiller André Gignac, Québec
- M. le conseiller Jacques Jobin, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire

Ouverture de la séance

Période de recueillement et la séance est ouverte et présidé par le vice-président du Conseil. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2004-01

Sur proposition de Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis, appuyée par M. André Hamel, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 18 décembre 2003

Résolution n° C-2004-02

Sur proposition de M. Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 18 décembre 2003.

Adoptée

Réunions des commissions de la CMQ / Registre des présences 2003

Résolution n° C-2004-03

Sur proposition de M. André Hamel, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Jacques Joli-Cœur, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

De prendre du acte du dépôt du registre des présences, des absences et de la durée des réunions des différentes commissions de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'exercice financier 2003. Sont intégrées au registre, les réunions du Comité consultatif agricole de la CMQ en 2003.

Référence: Mémoire du 23 décembre 2003

Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

Renouvellement des mandats sur les commissions permanentes et à la vice-présidence du Conseil

Résolution n° C-2004-04

Sur proposition de M. Paul Gardon, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, il est unanimement résolu :

De renouveler le mandats des membres siégeant sur les commissions de la CMQ ainsi qu'à la vice-présidence du Conseil de la CMQ énumérés à la présente résolution pour une période de deux ans, soit jusqu'au 23 janvier 2006.

Commission Aménagement et gestion du territoire, zone agricole et forêt urbaine

M. Guy Poirier, Président, Québec

M. Henri Cloutier, MRC Côte-de-Beaupré

Mme Odile Roy, Québec

Mme Danielle Roy-Marinelli, Lévis

Commission Développement économique et tourisme

M. Michel Giroux, Président, MRC de la Jacques-Cartier

M. Pierre Brochu, Vice-président, Lévis

M. Paul Gardon, Québec

M. Carol St-Pierre, Québec

Développement international

M. Jacques Joli-Cœur, Président, Québec

M. Denis Giguère, Vice-président, Québec

M. Pierre Brochu, Lévis
M. Henri Cloutier, MRC Côte-de-Beaupré
M. Clément Coulombe, Québec

Commission de l'environnement

M. Alain Lemaire, Président, Lévis
M. Gilles Bolduc, Vice-président, Québec
Mme Ann Bourget, Québec
M. Jean-Pierre Turcotte, MRC Ile-d'Orléans

Vice-présidence du Conseil :

M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Référence: Mémoire du 8 janvier 2004
Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2004-05

Sur proposition de M. Alain Lemaire, conseiller de la Ville de Lévis, appuyée par M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information 04-01 en date du 22 janvier 2004 contenant les points suivants :

1. Procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 20 novembre 2003.
2. Lettre datée du 10 décembre 2003 de la directrice générale adressée au directeur général transmettant une résolution relative au PGMR de la CMQ et de Portneuf.
3. Lettre datée du 18 décembre 2003 du président de la CMQ adressée au ministre de l'Environnement relativement à une demande d'aide financière supplémentaire dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles.
4. Liste du secrétaire-trésorier des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi qu'une liste des contrats de plus de 2 000 \$ lorsque le total des contrats avec un même fournisseur excède 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003.

Adoptée

Période d'intervention des membres du Conseil

Interventions de monsieur Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, relativement au paiement effectué à la Ville de Québec pour la rémunération des élus ainsi que du conseiller de la Ville de Québec, monsieur Claude Larose, au sujet d'une demande de la CMQ adressée au ministre de l'Environnement pour une somme supplémentaire de 200 000 \$ pour le plan de gestion des matières résiduelles.

Période de questions du public

Période de questions du public.

Levée de la séance

Résolution n° C-2004-06

Sur proposition de M. Denis Giguère, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

VICE-PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE